

FONDS DE RÉSERVE POUR LES RETRAITES

Le Directoire

Paris, le 18 novembre 2004

COMMUNIQUE

Le FRR (Fonds de Réserve pour les Retraites) lance ce jour une procédure de dialogue compétitif afin de sélectionner un ou plusieurs prestataires de services qui l'appuieront dans sa politique de communication.

Cette procédure porte sur deux types de prestations, représentant deux lots :

- le premier lot regroupe l'ensemble des travaux contribuant à la définition de la stratégie de communication du FRR et de son identité visuelle, ainsi qu'à la réalisation des différents supports d'information écrits (notamment les rapports d'exercice du Fonds) ;
- le second lot est lié à la conception du nouveau site internet du FRR et à sa maintenance.

Les documents relatifs à la phase 1 de la procédure de dialogue compétitif (règlement de la consultation et annexes, programme fonctionnel détaillé) peuvent être obtenus sur demande à l'adresse email suivante : Communication@fondsdereserve.fr, par voie postale (demande écrite par lettre recommandée avec avis de réception adressée au FRR – 84, rue de Lille – 75007 Paris) ou sur place, dans les locaux du Fonds (même adresse).

La date limite de réception des candidatures est fixée au mardi 28 décembre 2004 à 12 heures, heure française.

Informations également disponibles sur le site internet du FRR www.fondsdereserve.fr